



ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE

Les conseils Retraite Plus pour bien choisir son nouveau lieu de vie



En quelques mots...

Lorsque la décision est prise et que l'on envisage une entrée en maison de retraite, il est important de bien se renseigner sur l'établissement envisagé. Les démarches préalables comprennent notamment

une visite précédant l'inscription au sein de l'établissement. Il s'agit d'un moment propice pour se familiariser avec l'établissement et poser toutes vos questions.

Une bonne préparation est la clé d'une intégration réussie au sein d'une maison de retraite. N'hésitez donc pas à poser toutes les questions nécessaires, à visiter et à observer le quotidien au sein de l'établissement envisagé, afin de vérifier si vous pouvez vous y sentir à l'aise et s'il correspond parfaitement à vos attentes et à vos besoins.

Connaître son futur lieu de vie

- Quelle est la surface de sa future chambre ?
- Peut-on emmener ses propres meubles ?
- Les parties communes sont-elles chaleureuses ?

Se renseigner sur les modalités de visite

- Les visites sont-elles autorisées? A quelle fréquence et sous quelles conditions ?
- Les visiteurs peuvent-ils stationner facilement à proximité de l'établissement ?
- Les visiteurs peuvent-ils déjeuner avec leur proche ?

S'informer sur la prise en charge médicale

- Quand le médecin coordinateur est-il présent ?
- Une infirmière est-elle disponible la nuit ?
- En cas de dégradation de la santé, le ré-

sident peut-il rester dans l'établissement ?

- Quels sont les liens de la résidence avec les hôpitaux locaux ?

Évaluer la qualité de la restauration

- Où sont préparés les repas ? Où sont-ils servis ? A quelle heure ?
- Les résidents participent-ils à la sélection des menus ?

Se renseigner sur le personnel médical et d'encadrement

- Quels sont les effectifs de jour, de nuit et le week-end ?
- Quelles sont les interventions de personnel extérieur (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue...) ?

Obtenir des informations sur les activités

- Quelles sont les différentes animations proposées dans la résidence? Et à quelle fréquence ?
- Quelles sont les prestations proposées (coiffure, pédicure, sorties) ? Sont-elles payantes ?

Les conseillers de Retraite Plus se tiennent également à votre disposition pour répondre gratuitement à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.

